

Chantemesse constate que le sérum a un effet préventif et curatif; il est important qu'il soit administré au début de la maladie. Malheureusement, messieurs, je ne sache pas que ce sérum puisse être obtenu encore dans ce pays-ci. Il faut donc se rabattre sur les autres moyens curatifs qui sont à notre disposition.

2° *L'Hygiène* vient la première à notre secours. Elle nous prescrira de placer notre malade dans une chambre vaste, débarrassée de toute tenture ou meuble inutile sur un lit étroit à sommier élastique avec matelas en crin. L'aération de la chambre doit pouvoir se faire facilement. Il faut épargner au malade une lumière trop vive, le bruit, les visites importunes etc. Il faudra l'entourer des soins de la plus minutieuse propreté. Les cheveux, la figure et les mains seront l'objet d'une attention spéciale. La position du malade ne sera pas non plus indifférente si l'on veut prévenir les plaies de lit.

Au chapitre de prescriptions hygiéniques, vous me permettrez d'en faire entrer une, que les auteurs ne mentionnent peut-être pas mais qui, j'en suis sûr a une grande importance. Je veux dire, messieurs, l'opportunité d'avoir une garde-malade intelligente et dévouée au chevet de tout patient souffrant de la fièvre typhoïde. Plus dans cette maladie-ci, que dans toute autre, elle sera un aide excessivement précieux au médecin traitant que je comparerai à la tête qui *pense et prescrit*, tandis que la garde-malade est le *bras qui exécute*. Impossible, avec nos méthodes actuelles de traitement, de se fier tout-à-fait à une personne inexpérimentée; leur mise en application demande les connaissances du métier. L'intérêt du malade exige donc, dans tous les cas où il y a possibilité de ce faire, qu'une garde-malade soit constamment à ses côtés. Il y a plus; l'opportunité de la garde-malade s'impose encore comme mesure prophylactique publique et privée. En effet, les déjections des typhoïdiques, la lingerie, les objets souillés, qui sont autant de facteurs importants de contagion, seront toujours l'objet d'une désinfection sérieuse de la part de la garde-malade; par suite, les chances de contagion seront réduites au minimum. De plus, en exemptant ainsi la mère, l'époux ou la